

Développeur de la Fédération Française des Entreprises de Crèches

Employeur : Fédération Française des Entreprises de Crèches

Description du poste :

Le réseau MEDEF est composé de MEDEF Territoriaux et de Fédérations professionnelles, dont la Fédération Française des Entreprises de Crèches. Ces structures locales ou sectorielles font adhérer des entreprises ou des syndicats sur leur périmètre.

La Fédération Française des Entreprises de Crèches a été créée en 2007 et est adhérente du Medef. Elle représente une centaine d'adhérents employant 17 000 salariés et gérant 1 500 établissements d'accueil du jeune enfant, soit 41 000 places de crèches au 1^{er} janvier 2018. Structure de défense des intérêts des adhérents notamment vis-à-vis des pouvoirs publics, la FFEC est aussi une organisation patronale reconnue représentative dans la Convention collective des Entreprises de Services à la Personne.

Le développeur de la Fédération Française des Entreprises de Crèches a vocation à développer le nombre d'adhésions directes d'entreprises auprès de la FFEC qui l'emploie. Pour ce faire, il rencontre les entreprises de crèches, et promeut l'intérêt d'une adhésion auprès du chef d'entreprise.

Missions principales :

Développer et assurer le suivi d'un portefeuille d'adhérents. La relation adhérents est au cœur du métier du développeur.

Activités du développeur :

- Développer des adhésions directes d'entreprises auprès de la Fédération Française des Entreprises de Crèches
- Identifier et contacter les entreprises susceptibles de rejoindre la Fédération
- Organiser des rendez-vous et se déplacer en région pour rencontrer les prospects
- Promouvoir les intérêts d'adhérer à l'organisation professionnelle
- Suivre et fidéliser les nouveaux adhérents

Profil et compétence :

- Grande aisance relationnelle
- Première expérience de 5 ans minimum dans la vente de biens et/ou de services (vente d'assurances, porte-à-porte, démarchage téléphonique, etc.)
- Bonne connaissance du secteur des entreprises de crèches, une expérience professionnelle au sein du secteur des crèches sera très fortement appréciée.



- Profil terrain : détention du permis B, travail en autonomie, capacité à s'adapter aux interlocuteurs
- Horaires flexibles (présence aux événements de la Fédération, et à ceux de ses partenaires)
- Diplôme et/ou qualification professionnel(le) adéquat(s) souhaité(s)

Conditions de travail :

- Rémunération fixe de 30 K annuels bruts
- Rémunération variable jusqu'à 15K annuels bruts en fonction du nombre de nouveaux adhérents, du volume financier des nouvelles adhésions générées et à compter de l'année N+1, du taux de renouvellement des adhésions.
- Ordinateur, téléphone fournis, prise en charge des indemnités kilométriques.
- Horaires variables selon les besoins du service et dans le respect de la législation
- Poste basé à Boulogne-Billancourt, localisation susceptible d'évoluer
- Déplacements à prévoir

Modalités de candidature :

Les candidatures complètes (CV, lettre de motivation adressée à l'attention du Président de la FFEC et prétentions salariales) sont à envoyer exclusivement par mail à elsahervy@ff-entreprises-creches.com